

Nous recrutons un.e Conseiller en prévention niv. I H/F/X (niv. A) à temps plein (CDR/CDD) Réf. 2024/029

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc. Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

LE SERVICE

Selon la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, le Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPPT) a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être au travail.

VOTRE MISSION

- Vous êtes le point de contact pour les employés et l'employeur en termes de bien-être et de prévention;
- Vous identifiez et analysez l'ensemble des risques, et établissez un plan de prévention et un plan d'action en conséquence;
- Vous assurez le secrétariat et le suivi du Comité de Prévention et Protection au Travail (CPPT);
- Vous établissez différents rapports (mensuels et annuels) ainsi que les fiches d'accident de travail;
- Vous analysez, proposez, coordonnez et/ou dispensez des formations liées à la sécurité et au bien-être au travail.

VOTRE PROFIL

- Vous disposez d'un diplôme de Master et d'un diplôme complémentaire de CPI niveau I
- Vous faites preuve d'éthique (e.a. intégrité et respect des règles)
- Vous êtes capable de coopérer avec divers profils (e.a. communication, écoute active, networking)
- Vous disposez d'un esprit critique (e.a. prise de recul, discrétion, logique, évaluation)
- Vous êtes orienté solutions et résultats
- Vous êtes proactif (e.a. prévention, solution, amélioration)
- Vous disposez d'une bonne capacité d'adaptation
- Une expérience en administration publique et/ou en maisons de repos est un atout
- La connaissance de la législation relative aux CPAS est un atout
- Vous êtes capable d'utiliser MS Office et êtes disposé à apprendre d'autres applications informatiques
- Vous parlez FR et NL (en possession du brevet Selor ou disposé à l'obtenir) et avez une capacité rédactionnelle avancée

OFFRE ET AVANTAGES

- CDD ou CDR à temps plein
- Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- Régime congé attrayant
- Chèques-repas
- Horaire flexible
- Assurance hospitalisation collective et service social collectif
- Possibilité de télétravail + indemnité
- Echelle barémique niveau A (min. 45.116 € brut annuel sans expérience / 50.052 € 5 ans d'expérience)

Si vous êtes prêt.e à mettre vos compétences au service d'actions sociales significatives, cette opportunité est pour vous.



**CPAS
OCMW
Anderlecht**

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation par mail à recrutement@cpas-anderlecht.brussels avant le 7 mai 2024, en mentionnant la référence 2024/029